

AUDIT PAR LES PAIRS

Enjeux et Attendus pour les centres



Elisabeth SCHOUMAN-CLAEYS

JFR 2023

Phase pilote, jusqu'en juin 2024



- Connaître le dispositif et comprendre la démarche
- Candidater auprès du secrétariat en charge du dispositif
- Susciter l'intérêt de son équipe et la mobiliser
- Valider une date de visite des auditeurs (une journée)
- Retourner au minimum 15 jours avant la visite
 - Un formulaire de présentation du site
 - Ses procédures et documents disponibles se rapportant à une liste de références escomptées

Ce que l'on attend du dispositif



- Booster les démarches qualité des sites d'imagerie
Perspective d'améliorer de façon tangible fonctionnement et prise en charge du patient
- Enjeu dépassant une mise en conformité / réglementation
 - Obligation d'assurance qualité entrée en vigueur au 1er juillet 2019 (CSP L.1333-19 et -70)
 - Place essentielle de la radioprotection et donc mise en exergue des principes de justification et d'optimisation
 - Volonté d'appréhender toutes les activités
- Dépasser les aspects techniques et organisationnels pour intégrer de l'audit clinique
Directive Euratom 2013/59 :
« *Examen structuré dans le cadre duquel les pratiques, les procédures et les résultats radiologiques médicaux sont comparés à des référentiels convenus* »

Ce qu'est le dispositif pour un centre



- Un regard extérieur, neutre, recueilli par des pairs (radiologue et manipulateur)
- Une photographie à un instant t, partielle
- Une aide pour :
 - mettre à jour ses connaissances sur ses obligations et les recommandations de bonnes pratiques
 - se structurer en ce sens
 - s'évaluer : détecter les écarts importants et axes d'amélioration, identifier des points forts et idées innovantes
- Une occasion de mobiliser l'équipe
- Un potentiel levier pour avoir un support de sa direction
- Une opportunité pédagogique : appropriation du référentiel AFNOR NF S99-300 « Démarche qualité en imagerie médicale »

Ce que ce n'est pas le dispositif



- Ni du conseil
- Ni de l'accompagnement
- Ni une certification de site
- Ni une accréditation individuelle ou d'équipe
- Ni une labellisation à l'instar du « LABELIX »
- Ni une notation : pas de classement
- Ni une potentielle sanction

Les chapitres de la norme de référence



Exigences médico-techniques

RH (Qualifications, Habilitations..)

Locaux et Environnement

Dispositifs médicaux

Système d'information

Hygiène

Radioprotection

Sécurité IRM

Identitovigilance

Parcours patient

Demande d'examen

RDV, information patient

Arrivée du patient

Réalisation de l'examen

Prise en charge accidents

Post-examen

Compte rendu

Confidentialité

Permanence des soins, Urgences

Relations / acteurs extérieurs

Interventionnel

Nouvelles pratiques

Télé-imagerie

Management de la qualité Gestion des risques

Politique qualité

Engagement de la direction

Rôles, responsabilités, autorités

Qualité de vie au travail

Documentations, Enregistrements

Indicateurs

Audits internes

Gestion des risques

Actions de progrès

Revue de direction

Audits externes

Méthode de la phase pilote (1)



- Procédure d'audit en cours de validation par la HAS
- Appréciation de la conformité par rapport à la grille d'audit, co-construite avec la DGS, sur la base de la norme AFNOR NF S99-300
- Objectifs pris en compte
 - Priorisation eu égard à
 - la réglementation et la criticité des activités => **radioprotection**
 - la contrainte d'une seule journée d'audit sur site => **audit partiel**
 - Intégration de sens clinique => **composante d'audit de pertinence**
 - Vigilance sur les pratiques récentes et/ou diversement contrôlées
 - Téléradiologie
 - Délégation de l'échographie d'acquisition aux manipulateurs

Méthode de la phase pilote (2)



- Piliers de l'audit
 - Procédures et documents du site
 - Echanges, et observation des pratiques lors de la visite
 - Analyse rétrospective d'une dizaine de dossiers d'imagerie notamment de scanner portant sur la demande d'examen, sa validation, et le compte rendu

Pour conclure



- Inscription inéluctable des centres dans une démarche qualité
- Dispositif pour le moment non obligatoire, sur volontariat
- Opportunité de
 - progresser : s'interroger sur son fonctionnement, le voir évalué, avoir des retours sur les axes à améliorer
 - participer à l'ajustement du dispositif de par son expérience et sa réflexion
- Quand y aller? Autant rapidement...